

Affaires courantes

J'interviens ici ce soir, d'abord et avant tout, pour remercier les électeurs et les résidants de Lethbridge et du sud-ouest de l'Alberta de m'avoir permis, par leurs votes, de venir les représenter ici, à Ottawa, durant 14 ans. Cela a été un honneur pour moi. Ils m'ont élu à quatre reprises, lors d'élections générales, et avec une belle majorité chaque fois. Je leur en suis reconnaissant.

Vous aurez remarqué, madame la Présidente, que j'ai utilisé le terme «représentant» plutôt que «délégué», parce qu'il a plus de valeur pour moi. Je ne me suis jamais senti obligé d'aller sonder par quelque moyen l'opinion de la majorité de mes électeurs, à Lethbridge, comme le ferait un délégué, pour revenir ensuite voter comme un automate.

Non, madame la Présidente, le rôle du député est de représenter. Je représente ma région. Par ailleurs, je suis un député qui parle au nom de tous les Canadiens et, à ce titre, je dois tenir compte des intérêts, de l'opinion et plus particulièrement des points de vue des autres Canadiens. Le représentant doit, bien sûr, connaître les vues de ses propres électeurs. Il doit également écouter celles qu'expriment les autres députés qui ont, eux aussi, été élus par plus de 100 000 personnes et qui offrent des éclairages différents.

La principale distinction qui existe entre les Canadiens de nos jours, comme vous le savez, madame la Présidente, ne tient plus au fait que l'on soit catholique ou protestant, francophone ou anglophone, québécois ou de l'extérieur du Québec. La distinction s'établit entre les habitants des grands centres urbains et ceux d'entre nous qui venons de petites localités ou de régions rurales. C'est à ce genre de changement, d'adaptation et de compromis que nous devons réfléchir longuement en tant que députés.

Nous sommes également tenus, en tant que députés et représentants, de nous renseigner sur l'objet des mesures législatives dont nous sommes saisis et de les étudier pour ensuite poser un jugement de valeur, ce qui est notre responsabilité ultime, en agissant dans l'intérêt de tous les Canadiens.

J'ai été très fier de remplir les fonctions de représentant et, même si j'ai pris des décisions contre lesquelles se sont élevés nombre de mes électeurs, la plupart d'entre eux sont venus me dire que je m'étais acquitté de mon rôle correctement et que j'avais agi de façon juste, dans l'intérêt de l'ensemble du pays.

J'adresse un dernier remerciement, en terminant, à mon personnel qui m'a si bien servi tout au long des 14 dernières années. Sans nommer tout le monde, j'aimerais mentionner quelques personnes en particulier, en commençant par M^{me} Sheelagh Brown, qui avait travaillé de nombreuses années sur la Colline avant mon arrivée et qui m'a secondé durant toutes ces années, tout comme M. Robert Harrison d'ailleurs. Il y a aussi M. James Christie, qui a travaillé durant de nombreuses années au niveau de la circonscription. Ces gens se trouvent dans une situation délicate parce que c'est sur eux que se déversent toute la hargne et tout le désespoir de nos commettants. M. Christie m'a très bien servi à cet égard. Je veux mentionner aussi M. David Robins, M. Darrell Pack, M^{me} Kathy Dedo-Markus, M^{me} Cathy Tron, mon personnel actuel à Ottawa, Anne Lanier, Alan Andron, Bridget Pastor Jr. et Meagan Thompson. Ils ont tous travaillé très fort non seulement pour moi, mais aussi pour les gens de Lethbridge. Je les en remercie.

Que puis-je dire en résumé? Il vaut certainement mieux gagner que perdre, et j'ai fait les deux. Il vaut mieux être du côté du gouvernement que du côté de l'opposition, et j'ai fait les deux. La raison pour laquelle il vaut mieux être du côté du gouvernement, c'est parce qu'on peut, même à titre de simple député, contribuer à changer les lois et les politiques de notre pays. Même lorsqu'on commet une erreur, et nous en avons commis quelques-unes, on peut se ressaisir et essayer de faire mieux parce qu'on est encore au pouvoir.

• (1845)

Comme habitant de l'Ouest, je me souviens que, lorsque je suis arrivé ici, nous avions trois sujets de plainte traditionnels que nous avions tous entendus de la bouche de nos grands-parents et de nos parents. Le premier, c'était la taxe sur les ventes des fabricants que l'Ouest estimait injuste parce que la plupart des produits manufacturés venaient du centre du pays. Il y a beaucoup de mythologie dans toute cette histoire qui, souvent, ne correspond pas à la réalité. Mais c'est quand même ce que les gens croyaient. Cette taxe n'existe plus maintenant, et nous n'avons plus ce sujet de plainte traditionnel dans l'Ouest. Cela contribuera largement à nous donner de plus en plus l'impression que nous faisons partie du Canada.

Il y a aussi les iniquités en matière de transport. Nous déplorions le fait d'avoir à payer les frais de transport des matières premières qui sortaient des Prairies et des produits manufacturés qui revenaient dans l'Ouest. Depuis